الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 6 septembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/24/2019

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Holmarcom Finance Company SA a déclaré avoir franchi le 27 Aout 2019 indirectement à la hausse les seuils de participation de 5%, 10%, 20%, 33,33% et 50% dans le capital et les droits de vote de la société Atlanta suite à l'apport de 99.99% des titres de la société Holmarcom Insurance Activities SA détenus par Holmarcom à sa filiale Holmarcom Finance Company SA.

Suite à ce franchissement, la société Holmarcom Finance Company SA déclare détenir indirectement 33 712 970 actions Atlanta à travers sa filiale à 99,99% Holmarcom Insurance Activities SA et déclare son intention d'arrêter ses achats sur la valeur Atlanta.

Ainsi, la société Holmarcom SA continue à détenir :

* directement 6 696 429 actions Atlanta, soit 11,12% du capital de ladite société,
* et indirectement 33 712 970 actions Atlanta représentant 56,01% du capital de ladite société, à travers sa filiale Holmarcom Insurance Activities SA, elle-même détenue à 99.99% par Holmarcom Finance Company SA.

La participation totale (directe et indirecte) de la Société Holmarcom SA dans le capital d'Atlanta est de 67,13%.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma